

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 1 (1970-1971)
Heft: 8

Artikel: Le "mouvement des aînés" : à votre service!
Autor: Rageth, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le « mouvement des Aînés » :

A votre service!

Comme le faisait remarquer une correspondante, dans le dernier courrier des lecteurs, on ressent partout, chez les aînés, un grand besoin de clubs. On en a assez de rester à l'écart, à ruminer les amertumes de la vie, tout cela sous prétexte qu'on est vieux. Les personnes âgées de plus en plus refusent cette fatalité et elles ont bien raison ! Toutefois, s'il est agréable de profiter des diverses activités offertes par son club de quartier, ou de village, il est souvent difficile pour ceux qui n'ont pas de clubs « sous la main » d'inventer quelque chose. Tant qu'il ne s'agit que de thé et de petits biscuits, cela va toujours. Mais comment meubler la séance, quelles sortes d'activités proposer, où obtenir certains renseignements, de l'aide, des crédits : voilà des questions en forme de nuages noirs qui découragent les plus obstinés et les plus enthousiastes.

C'est la raison pour laquelle les dirigeants des clubs lausannois et de quelques clubs du canton se sont réunis et ont décidé de créer, sous l'appellation de « Mouvement des aînés », une fédération vaudoise des clubs d'aînés.

Encore une « bastringue », direz-vous, avec son cortège de comités, de commissions, d'administration, de pape-rasse... et pas grand-chose d'efficace. Sans compter qu'il va falloir laisser des gens « de l'extérieur » s'ingérer dans nos petites affaires...

Pas du tout, protestent vigoureusement les initiateurs de cette fédération ; c'est un **mouvement** que nous aimerions lancer, et pas une institution : un peu comme le Mouvement populaire des familles, ce Mouvement des aînés (MDA) veut se préoccuper activement de la situation des personnes âgées pour tout ce qui concerne les loisirs, représenter l'ensemble des personnes âgées auprès des autorités, stimuler la création de nouveaux clubs, se mettre à leur disposition pour les aider, s'ils le demandent.

Voici, pour illustrer ce qui précède, quelques exemples montrant le caractère précieux d'un tel mouvement :

- Un club, même important, qui fait une demande de réduction pour un spectacle du genre « Holiday on Ice » ou cirque Knie n'obtient pas facilement satisfaction parce qu'il fait figure de petit groupe privilégié ; alors qu'une fédération de 5000 à 10.000 membres obtiendra ces faveurs. L'expérience l'a déjà prouvé.
- Autre exemple : Mme Bolomey, veuve, 75 ans, doit être hospitalisée. Elle est triste, non pas à cause de l'opération qu'elle va subir, mais parce qu'elle doit laisser la « Minette » toute seule à la maison. Que faire ? Le MDA a pensé à ce dououreux problème et envisage de créer, avec l'aide bénévole de tous ceux qui le voudront, un service de placement temporaire pour chiens, chats et Cie.
- Un club de quartier ou de village désire s'offrir un bon film pour une séance. Mais voilà : le film est cher, la salle de paroisse est trop petite, l'acoustique est mauvaise, l'écran est déchiré et les rideaux ferment mal. Le MDA propose autre chose : il est en discussion avec certains directeurs de salles pour louer une salle, par exemple un après-midi par mois, et passer un très bon film, dans des conditions idéales... et à un prix très bas (1 ou 2 francs). Mais pour obtenir une salle, il faut garantir au moins 400 à 500 places ; d'où la nécessité et l'avantage d'une telle fédération.

Je pense que ces exemples montreront à chacun qu'il s'agit vraiment d'un mouvement d'utilité publique.

D'ailleurs, l'assemblée générale est composée des délégués des clubs membres et le comité est élu par cette assemblée. Ainsi, les suggestions, les reproches, les encouragements ne peuvent venir que des clubs **et ceci sans contrepartie**.

Nous souhaitons que les clubs soient nombreux à adhérer à ce Mouvement militant pour le bien-être et la joie de vivre des personnes âgées.

Jean-Pierre Rageth

Nous rappelons aux personnes âgées qu'à partir de **60 ans révolus**
nous leur accordons sur leurs **livrets de dépôts** un intérêt de **5 %**

BANQUE CANTONALE VAUDOISE